



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5e Forum vaudois du logement: pour des communes actives sur le marché du logement

Le Forum vaudois du logement a tenu sa 5^e édition ce jeudi 11 novembre au SwissTech Convention Center de l'EPFL. Les 300 participants ont eu l'occasion de découvrir les différents outils à disposition des communes pour agir sur le marché local du logement et profiter de moments d'échanges et de réseautage. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 6^e édition en 2023.

Plus de 300 invités, acteurs du logement au niveau institutionnel, associatif et privé, se sont retrouvés ce jeudi 11 novembre 2021 au SwissTech Convention Center de l'EPFL pour assister à la 5^e édition du Forum vaudois du logement. Coïncidant avec le début de la nouvelle législature communale, la manifestation était centrée sur les outils dont disposent les municipalités vaudoises pour agir sur le marché local du logement.

Dans son discours inaugural, la conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard, cheffe du Département des institutions et du territoire, a rappelé les défis auxquels le marché cantonal du logement fait face, notamment pour absorber la croissance démographique et entamer la rénovation du parc immobilier. Elle a insisté sur le rôle des autorités publiques pour influencer sur le marché de l'habitat : « *Canton et communes peuvent agir concrètement sur le marché du logement, dans le cadre de partenariats publics-privés, au travers des plans d'affectation, d'aides financières ciblées ou encore en préemptant, en cas de nécessité, des terrains sur lesquels ils peuvent céder des droits distincts et permanents de superficie* ». Les différentes interventions lors du Forum ont permis de présenter les outils qui permettent aux communes de définir une stratégie en matière de logement sur leur territoire, et de prévoir sa mise en œuvre en utilisant les possibilités prévues par le cadre légal cantonal.

Le début de la législature communale est un moment propice pour initier des réflexions en matière d'habitat. Les municipalités peuvent par exemple réaliser une étude spécifique dite *Objectif logement* en profitant d'un soutien financier cantonal. Cette étude permet de réaliser une analyse du marché local pour fixer des objectifs en matière de types de logements à construire dans un horizon donné. Elle identifie enfin les mesures nécessaires à prévoir pour soutenir la création de logements ou

l'accession à la propriété. Dans un autre registre, pour faciliter l'usage du droit de préemption, les communes ont la possibilité de se doter d'un fonds leur permettant de se montrer réactives lorsque l'opportunité de préempter se présente. Un tel fonds, qui doit être validé par le législatif communal, donne ainsi la possibilité à une Municipalité d'agir dans les 40 jours dont elle dispose pour exercer ce droit.

Si les outils existent, le dialogue entre les acteurs impliqués reste bien souvent la solution la plus efficace pour construire les logements dont a besoin la population vaudoise. C'est sur ces mots que Christelle Luisier Brodard a conclu la manifestation, en donnant d'ores et déjà rendez-vous en 2023 pour la 6^e édition du Forum vaudois du logement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DITS, Florian Failloubaz, directeur du logement, Direction générale du territoire et du logement

TÉLÉCHARGEMENT(S)